

Lettre de intrum justicia

Par abondance, le 09/02/2014 à 10:19

bonjour merci a ce forum tout d'abord . je viens de recevoir un enieme courrier de la part de intrum justicia pour une facture orange de resiliation pro alors que l'on m'avait dit chez eux que c'était gratuit bref il me réclamait une facture internet de 59 euros au mois de septembre 2013 ma boutique a ferme le 30 aout2013. j'ai recu de nombreux coup de fil tres bizarre me demandant sur un ton peremptoire de rappeller avec un numero de dossier je n'ai pas rappelle et depuis tous je recois courriers le dernier est AVIS DE PROCEDURE JUDICIAIRE;;;avec menace d'huissier pour 71,65 euros menace de saisie ect....merci de me dire que faire le courrier date du 7 janvier et vient de saint priest 69795 je suis dans midi pyrenee.des méthodes epuisante;;;;;;

Par jibi7, le 17/02/2014 à 17:17

Bonjour Abondance,

Avant qu'intjus ne puisse intervenir vous auriez du normalement avoir un courriez avec justificatif détaillé [fluo]de la part de votre fournisseur.[/fluo]

la manie d'orange de se debarasser de ses contentieux sur une société dont les manières visent davantage a impressionner qu'a faire respecter le reglement de dettes certaines etc..est connue.

Avant de vous réclamer des preuves de x ou y à vous ils doivent vérifier [fluo]qu'orange leur client[/fluo] ait respecté les regles du commerce.

concernant la gratuité de la résiliation si vous avez gardé votre contrat prenez une loupe et tapez vous les petites lignes...

bon courage

Par Marion3, le 18/02/2014 à 18:25

Bonjour,

... et surtout abstenez-vous, soit d'écrire, soit de téléphoner à ce style d'organismes

Par abondance, le 18/02/2014 à 23:45

merci a jibi7 et a marion 3 finalement j'opte, pour un appel direct a orange je n'avais jamais recu le courrrier puisque j'avais fermé je ne réponds pas au mediateur d'intrum il m'a l'air bien poli sur ce forum alors que les coups de fil sont eux tres

bizarres;;;angoissant;;;;culpabilisant;;;impressionnant;;;anormal ;;;;il veux se faire passer pour un mediateur dommage demasque;;;;;;

Par Tisuisse, le 19/02/2014 à 07:33

Bonjour

Intjus... est une officine de recouvrement avec aucun pouvoir pour recouvrer les dettes qu'elle a rachetées.

Un dossier spécial, en post-it du "droit de la consommation" leur est consacré. Prenez-en d'abord connaissance avant toute démarche envers ces pseudos recouvreurs de dettes pour le compte de ...

Par pat76, le 19/02/2014 à 18:09

Bonjour

Au vu du montant de la dette réclamée je serai très étonné qu'une procédure en justice soit engagée...

Le silence est d'or, autant en faire profiter Intrum Justicia en ne lui répondant pas.

Par abondance, le 04/03/2014 à 00:21

bonjour, decidement apres un appel a orange pour regler directement cette facture je suis en ligne avec le service contentieux qui me dit qu'il ne peut pas accepter le reglement par cb (alors qu'il y a deux semaines on voulait absolument que je regle de suite)je n'avais pas ma

cb avec moi a ce moment la,on me dit aujourd'hui qu'il faut que je regle a intrum justicia j'insiste pour payer, orange ne veut pas, on marche sur la tete;;;;que dois je faire puisque c'était effectivement le conseil d'un precedent sur le forum;; dois je suivre le conseil de pat76, avec tout ca on se dit que l'honnetete ne paye pas;;;quel risque pour moi????merci a tous de vos reponses;;;on se dit que rien n'est simple alors qu'avec un peu de bonne volonté;;;;;

Par Marion3 , le 04/03/2014 à 16:41		

Bonjour,

Je vous donne le même conseil que pat76.

Cdt

Par abondance, le 10/03/2014 à 20:58

merci encore oui je vais suivre le conseil de ne rien faire et de ne pas repondre voyons quand arrivera le prochain courrier

Par Marion3, le 10/03/2014 à 21:52

Vous avez raison abondance...

Bonne soirée.